



Renforcement de la Contribution des Produits Forestiers Non Ligneux à la Sécurité Alimentaire en Afrique Centrale (GCP/RAF/479/AFB)

1. Introduction

Le Bassin du Congo fait partie des principaux réservoirs de diversité biologique dans le monde. Les ressources de la biodiversité sont exploitées par près de 70 millions de personnes pour couvrir les besoins de subsistance, l'obtention de revenus et d'emplois. D'une manière générale, la production agricole de la sous-région est insuffisante pour nourrir la population qui croît rapidement.

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) sont devenus plus importants en Afrique centrale durant la crise économique survenue en mi-1980 qui a provoqué la baisse des prix du cacao et du café sur le marché international. Pour diversifier leurs sources de revenus, les producteurs ruraux ont exploité de manière accrue les PFNL. La dévaluation du Franc CFA survenue en janvier 1994 a renchéri les prix des produits pharmaceutiques et a amené les populations urbaines et rurales à se tourner vers les plantes médicinales pour se soigner.

En Afrique centrale, les projets de la FAO sur les PFNL ont montré que ces produits sont très importants pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales comme source d'aliments, de plantes médicinales, de matériaux de construction, et ils octroient des revenus et des emplois à ces communautés rurales, particulièrement aux femmes, aux jeunes ainsi qu'aux populations autochtones. De ce fait ces produits doivent être considérés comme une composante essentielle dans les stratégies d'amélioration des conditions de vie et de la sécurité alimentaire des ménages. En outre, les projets de la FAO ont montré que les PFNL contribuent aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans la mesure où les ventes de ces produits permettent aux populations d'acheter de la nourriture (OMD1), de payer l'éducation de leurs enfants (OMD2), et de payer les produits médicaux (pharmaceutiques) pour améliorer la santé des membres de la famille (OMD 4 et 5).

Les gouvernements des pays d'Afrique centrale ont élaboré des programmes sur la sécurité alimentaire et la nutrition mais les PFNL n'y sont pas bien reflétés. La conclusion principale qui émane des projets de la FAO sur les PFNL est que les décideurs politiques doivent payer plus d'attention aux PFNL dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire. Dans les paragraphes suivants sont présentés quelques résultats sur les PFNL résultant du partenariat entre la FAO et la COMIFAC en Afrique centrale.

2. Les projets de la FAO en Afrique centrale

La FAO fournit aux Gouvernements des pays d'Afrique centrale des conseils techniques en matière de gestion durable des PFNL et de formulation des politiques pour la promotion de ces produits.

L'expérience de la FAO dans le domaine des PFNL en Afrique centrale a commencé en 2003 avec un projet TCP intitulé **Soutien institutionnel et gestion durable des PFNL au Cameroun**. Les résultats de ce projet ont permis d'obtenir plusieurs autres projets sous régionaux dont:

- Le premier projet sous régional, financé par le gouvernement Allemand et intitulé **Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable et l'utilisation des produits forestiers non ligneux**, a couvert la période allant de juillet 2005 à septembre 2008 et a impliqué le Cameroun, la Guinée

Equatoriale, la République Centrafricaine, le Congo, et la République Démocratique du Congo.

- Le second projet sous régional, financé par la Commission Européenne, et intitulé **Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique centrale**, a couvert la période allant de janvier 2007 à juin 2011 et a impliqué le Cameroun et la République Démocratique du Congo.
- Le troisième projet sous régional, financé par le gouvernement Allemand et intitulé **Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux** a couvert la période allant d'octobre 2009 à avril 2013 avec comme pays impliqués le Congo, le Gabon et la République Centrafricaine.
- Le quatrième projet sous régional financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) et intitulé **Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique centrale** a démarré en février 2014 et se terminera en fin janvier 2017. Les pays impliqués sont le Burundi, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe et le Tchad.

Tous ces projets sous régionaux PFNL de la FAO ont été supervisés par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et mis en œuvre en collaboration avec les gouvernements des pays d'Afrique centrale.

3. Internalisation des Directives PFNL de la COMIFAC

La FAO à travers le projet **Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable et l'utilisation des produits forestiers non ligneux** a appuyé la COMIFAC dans l'élaboration des *Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des PFNL d'origine végétale en Afrique centrale*. En octobre 2008, le conseil des ministres de la COMIFAC a recommandé à la FAO d'appuyer les pays de la COMIFAC à intégrer les dispositions de ces Directives dans leurs législations nationales. Au Congo, au Gabon, en République Centrafricaine et au Cameroun, les cadres juridiques et institutionnels régissant le secteur des PFNL ont été revus et des propositions d'amélioration ont été faites dans le but de permettre aux PFNL de mieux contribuer à la réduction de la pauvreté, d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et d'octroyer des emplois pour les jeunes, les femmes et les populations autochtones. Ce processus qui a été initié en République Démocratique du Congo nécessite d'être suivi. Au Gabon, une Direction en charge des PFNL a été créée au mois de Mai 2011. En République Centrafricaine deux services ont été créés en Avril 2012, le premier pour la promotion des PFNL et le second pour la valorisation de ces produits. Durant les trois prochaines années, la FAO apportera un appui au Burundi, à la Guinée Equatoriale, au Rwanda, à Sao Tomé et Príncipe et au Tchad pour améliorer leurs cadres juridiques et institutionnels régissant le secteur des PFNL.

Deux éditions des Directives PFNL ont été effectuées. La première a eu lieu en 2010 et la seconde en 2014. En plus de l'amélioration du cadre juridique et institutionnel régissant les PFNL, des résultats importants ont été obtenus sur la valorisation et la domestication des PFNL qui sont discutées dans les paragraphes qui suivent.

4. *Ricinodendron heudelotii* (Njansang) en République Centrafricaine: valorisation et commercialisation par les communautés



Ricinodendron heudelotii est un arbre d'Afrique tropicale avec d'importants peuplements dans la région de la Lobaye au Sud-Ouest de la République Centrafricaine. L'utilisation de cet arbre par les populations de la Lobaye se limitait au ramassage des chenilles dont cet arbre est hôte. Ses fruits étaient inexploités du fait d'une méconnaissance de l'utilité de leurs amandes par les communautés locales. Neufs séances de formation d'une journée chacune sur la récolte et la transformation des amandes de *Ricinodendron heudelotii* ont été organisées par le projet GCP/RAF/441/GER

Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux pour permettre aux communautés locales de profiter de la diversité des produits générés par cet arbre à travers des techniques de transformation de ses fruits pour extraire les amandes et la mise en relief de leurs valeur nutritive et commerciale. Plus de 400 personnes dont 30 pourcent de femmes et 17 pourcent de populations autochtones ont participé à ces formations.

Plusieurs groupes de récolteurs ont été mobilisés pour une première vente groupée où 500 kg d'amandes ont été achetées au prix de 1000 Francs CFA par kg. Près de 500 personnes (récolteurs, commerçants, autorités, etc...) ont participé à cette vente. Cela a permis aux populations locales d'obtenir une somme de 50000 Francs CFA par sac de 50 kg vendu, ce qui est supérieur au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) qui est d'environ 20000 Francs CFA en République Centrafricaine. A la suite de ces premières expériences, d'autres communautés locales ont exprimé leur intérêt de connaître et appliquer les techniques de valorisation de ce PFNL.

En dépit des quantités vendues par les populations locales, une grande partie d'amandes a été consommée localement par plus de la moitié des familles Bantou et par la quasi-totalité des Baka (populations autochtones.) ramasseurs qui ont découvert ce nouveau produit précieux pour leur propre consommation. Les amandes de *Ricinodendron heudelotii* contribuent à une nourriture équilibrée grâce à leur richesse en protéines, lipides, glucides, calcium, fer, etc. Elles ferment également 49 à 63 pourcent d'huile consommable directement ou utilisée en pharmacie. Leur transformation en poudre ou en pâte constitue un ingrédient fortement apprécié dans différents mets de poisson, de viande et de légumes dans les pays d'Afrique centrale. Dans le site pilote de la Lobaye 11 hectares de *Ricinodendron heudelotii* ont été plantés par 120 femmes. En outre, grâce à la consommation des amandes de *Ricinodendron heudelotii*, les dépenses alimentaires des populations locales ont été réduites pour plus de 1500 ménages.

5. Domestication de *Gnetum* spp. au Congo, au Gabon et en République Centrafricaine



Les feuilles de *Gnetum* spp sont riches en protéines et contribuent à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales, notamment les femmes, et à la santé des populations.

Les feuilles sont également vendues dans les marchés générant des revenus importants

pour les populations. En plus de leur richesse en protéines, les feuilles de *Gnetum* spp. sont d'importantes sources d'acide aminé et d'éléments minéraux. La forte demande et l'exploitation commerciale anarchique et abusive avec des techniques de récolte non durables ont provoqué un amenuisement du stock de *Gnetum* spp. Au Congo et en République Centrafricaine, les ménages doivent parcourir de plus longues distances pour s'en procurer comparativement au passé (5 à 10 ans auparavant). Au Gabon, dans la zone qui va de Oyane à la Remboué en passant par Fourplace, *Gnetum* spp. devient de plus en plus rare. De ce fait la domestication de *Gnetum* spp. était la principale stratégie à adopter pour permettre aux populations de planter l'espèce dans les champs de case et dans les autres niches écologiques pour augmenter la production. Deux formations sur la domestication de *Gnetum* spp. ont été organisées au Congo et en République Centrafricaine impliquant les hommes, les femmes et les populations autochtones. Cela a permis la création au Congo de plusieurs pépinières et la production de plants. C'est ainsi que 400 Plants de *Gnetum* spp. ont été plantés dans les champs des paysans. En République Centrafricaine 7 petites et moyennes entreprises forestières (PMEF) sont impliquées dans la production de plants et leur incorporation dans les champs communautaires. Au Gabon, une formation sur la domestication de *Gnetum* spp a été organisée à Oyane.

6. Domestication de *Irvingia gabonensis* (ou mangue sauvage) au Gabon

Irvingia gabonensis est un important PFNL. L'arbre produit des fruits qui contiennent des amandes riches en protéines, calcium, fer et lipides. Les communautés résidant sur le site pilote du Woleu Ntem ont été formées dans les techniques de domestication de *Irvingia gabonensis*. A la suite de cette formation plusieurs pépinières ont été créées et entretenues par les populations locales. En outre, des marcottes ont été produites pour permettre la production rapide des fruits de mangue sauvage. Cette expérience permettra aux communautés de produire des plants améliorés dans le but d'augmenter de manière significative la productivité de l'arbre en termes de qualité, grosseur et quantités des fruits.

7. Perspectives

En termes de perspectives, la FAO continuera:

- La mise en œuvre du projet sur le **Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique centrale** au Burundi, en Guinée Equatoriale, au Rwanda, à Sao Tomé et Principe et au Tchad.
- A appuyer la **COMIFAC** pour finaliser son programme sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique centrale. Ce programme résulte de l'implémentation de la recommandation qui a été faite lors de la réunion internationale sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition organisée en mai 2013 à Rome par la FAO.
- A faire du **lobbying** pour une plus grande inclusion des PFNL dans les programmes de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire élaborés par les gouvernements des pays d'Afrique centrale.

